

ECO-GESTE DU MOIS D'AVRIL

PAPIERS, MÊME SOUILLÉS, JE TRIE!

La collecte des papiers ne se résume plus aux classiques « papiers/journaux/magazines » : elle s'est ouverte aux papiers glacés, livres et autres enveloppes à fenêtres, cahiers à spirale ou à agrafes.

Les boîtes à pizza n'échappent pas au tri, sauf si elles sont encore trop souillées par les aliments.

Idem pour les serviettes en papier qui sont à mettre au tri, sauf si trop imbibées : votre composteur se fera alors un plaisir de les recevoir.

Enfin, le papier photo ou le papier peint dont les traitements ont fortement changé la structure sont exclus du tri, direction les ordures résiduelles.

Mais en conclusion, dans leur immense majorité,

tous les papiers vont au tri !

Plus d'info : service Développement Durable/Déchets

04 67 97 90 32 vlefebvre@cdcmc.fr

www.cc-minervoises-caroux.fr